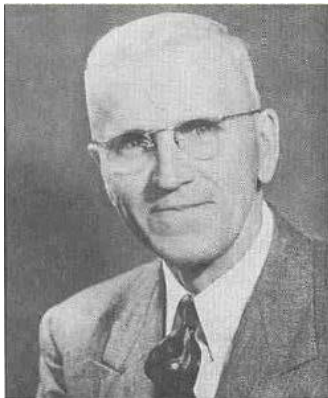


## L'ARRIVÉE DE L'ÉMV À ST-HYACINTHE À L'AUTOMNE 1947

### 70<sup>È</sup> anniversaire

Le 28 octobre 1947, c'était l'inauguration officielle de l'École de médecine vétérinaire qui avait déménagé de Oka à Saint-Hyacinthe. Nous reproduisons ci-après deux extraits des discours notables qui marquèrent la cérémonie et dès lors, notre enracinement maskoutain. Le premier est celui prononcé par l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture et le second, par le docteur Gustave Labelle, directeur de l'École.

#### *Extrait du discours de l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture*



L'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture à Québec (1944 - 1960) raconta comment l'École de médecine vétérinaire de la Province de Québec était venue s'installer à Saint-Hyacinthe. En 1945, il a dû insister pour que l'Institut agricole d'Oka accordât l'hospitalité à l'École pour une autre année encore, et en 1946, il redoubla d'insistance et ce n'est que sur la promesse formelle que c'était la dernière fois, que l'institut d'Oka consentit à héberger l'École vétérinaire pour une année supplémentaire. En 1947, il était certain que nous serions sans locaux. Alors, raconta le ministre : « *Je me suis mis à étudier sérieusement le problème. Au cours d'une visite à Saint-Hyacinthe, en compagnie du Dr Joseph Nadeau, aujourd'hui professeur à la nouvelle école, je lui demandai ce qu'il pensait de la possibilité de fixer l'École dans les casernes de la marine. Il réfléchit et répondit: C'est peut-être possible, mais à la condition que vous en preniez la responsabilité* ».

Le Gouvernement de la province, sur une recommandation M. Barré, décida alors d'agir et de prendre le risque, un très grand risque selon lui. Au cours de l'été 1947 il fit transformer les casernes de la marine en salle de cours, bibliothèque, en laboratoire et en centre hospitalier vétérinaire.

M. Barré ouvrit ici une parenthèse pour stigmatiser avec énergie certains calomnieux. « *Il y a des gens qui poussent la mauvaise foi jusqu'à prétendre que l'École de médecine vétérinaire a quitté Oka parce que le gouvernement de l'Union Nationale ne pouvait pas s'accorder avec les R.R Pères Trappistes. C'est faux. Il n'y eut aucun malentendu, aucune friction entre les parties, et l'École n'a quitté Oka que pour des motifs matériels seulement* ».

Le ministre expliqua ensuite pourquoi il avait choisi d'établir la nouvelle école de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe, de préférence à d'autres endroits de la province. Plusieurs éléments entraient en causes : les facilités de transport, les commodités d'installation, l'enseignement pratique, et le reste. La région de Saint-Hyacinthe est le plus beau centre agricole de la province. « *Elle contient à elle seule plus de vaches, plus de porcs que le reste de la province. De plus, des locaux sont disponibles* ». Le Gouvernement fédéral avait loué ce site du Gouvernement provincial pour la durée de la guerre. Il souligna que la reprise de cette propriété a permis de réduire les dépenses et les ennuis qu'aurait suscité l'achat d'un autre terrain. On comptait aussi sur la proximité de l'École provinciale de Laiterie, capable de fournir des sujets vivants pour les expériences pratiques de l'enseignement. Ce sont, dit-il, des raisons suffisantes qui ont incité le ministère à établir l'École vétérinaire à Saint-Hyacinthe.

Certainement que les installations sont imparfaites, le Père Abbé d'Oka a bien eu l'amabilité de faire parvenir tout le matériel qu'il pouvait mettre à la disposition de la nouvelle école vétérinaire, mais malgré tout, c'est insuffisant. Il demande aux professeurs et aux étudiants de suppléer à ce que la province n'a pas pu leur fournir. « Les Québécois ont besoin des agronomes pour diriger la culture des champs. Ils ont aussi besoin de médecins vétérinaires pour améliorer leur vie et les aider à trouver et prévenir les maladies des animaux. »  
« Je veux, et je suis convaincu, si Dieu me prête vie assez longtemps, de réaliser mon projet d'établissement d'un laboratoire de recherche vétérinaire, près de l'École de médecine vétérinaire. »

« Vous m'avez dit que j'avais fait beaucoup pour vous, donc vous me devez un merci. Pour vous acquitter de votre dette, je demande aux professeurs de donner 125 % de leur temps, de leur capacité, de leur bonne volonté, aux étudiants de faire un succès de cette école, non seulement pour l'École, mais pour vos parents, votre ville, votre province et c'est le ministère qui vous dira merci. »

### *Extrait du discours du Dr Gustave Labelle, directeur de l'École Vétérinaire<sup>1</sup>*



« Comme vous le savez tous, depuis la fin de l'année scolaire vétérinaire à Oka en mai 1947, il s'est passé des événements importants. En premier lieu, fermeture définitive de l'École vétérinaire d'Oka, école qui, depuis l'année 1928, avait été chargée par les autorités de l'Université de Montréal, de l'enseignement de la science vétérinaire dans la province de Québec.

Malgré bien des critiques, souvent malveillantes, il nous faut admettre aujourd'hui que cette école fit beaucoup pour la science vétérinaire, et cela avec des ressources que j'appellerai microscopiques. Elle donna à la profession 150 à 175 médecins vétérinaires qui font honneur à leur profession et qui rendent service à la classe agricole et à l'industrie de la province. Qu'il me soit permis d'attirer votre attention d'une manière particulière sur le fait que, sur 18 professeurs vétérinaires dont les services ont été retenus pour enseigner à la nouvelle école, 12 sont diplômés de l'École d'Oka.

Messieurs, je me suis permis de vous rappeler ces choses pour que tous sachent bien que les professeurs qui ont enseigné à Oka ont fait tout leur devoir, souvent dans des conditions pénibles, qu'ils méritent la confiance des autorités et la reconnaissance de leurs confrères. D'ailleurs, l'honorable ministre de l'Agriculture M. Laurent Barré a reconnu ce mérite puisqu'il a bien voulu retenir les services de tous les professeurs qui enseignaient à Oka. Maintenant que cette école n'existe plus, paix à ses cendres ; gardons un bon souvenir du passé, mais envisageons résolument l'avenir.

C'était le désir de l'honorable monsieur Barré de qui relève dorénavant l'enseignement vétérinaire dans la province d'ouvrir, dès cet automne, les portes de la nouvelle école dans les casernes occupées pendant la guerre par l'école de la marine, et aménagées temporairement pour y donner l'enseignement vétérinaire.

Nous devons remercier l'honorable ministre d'avoir pris une décision aussi prompte, car autrement l'enseignement vétérinaire aurait été suspendu pour une période indéfinie, vu que les Pères Trappistes n'étaient plus en mesure d'héberger l'École vétérinaire pour une autre année.

Vous serez sans doute surpris d'apprendre que le corps professoral se composera d'au moins 10 professeurs titulaires qui se doivent tout entier à l'enseignement ou à l'administration, et de 14 professeurs chargés de cours, tous des spécialistes qui viennent donner à nos étudiants le fruit de leur expérience. Comme vous le savez, dans le passé, on n'a pas bien compris les besoins de l'enseignement vétérinaire, et nous avons été traités en parents pauvres. L'honorable ministre étant cultivateur, il connaît bien les services que peuvent rendre les membres de notre profession à la classe agricole, à l'industrie et à la santé publique. C'est aussi un homme de progrès, qui sait bien que la science vétérinaire doit évoluer ; il sait aussi que toutes sciences qui n'avancent pas reculent. C'est pourquoi il n'a pas hésité à faire l'impossible pour réorganiser, sur une base solide, l'enseignement de la médecine vétérinaire dans la province.

<sup>1</sup> Extrait publié dans : *Can J Comp Med XII (1), 1948, 31-33.*

C'est grâce à un octroi de 600 000 \$, du gouvernement du Québec, que l'École de médecine vétérinaire peut s'installer à Saint-Hyacinthe. Le Dr Gustave Labelle alors directeur de la nouvelle école salue en l'Honorable Laurent Barré le mécène de la médecine vétérinaire dans la province.

En ce qui nous concerne, nous pourrions peut-être nous demander ce que sera l'École vétérinaire dans l'avenir ? La réponse à cette question est subordonnée à la compétence, au dévouement et à l'esprit de sacrifice du personnel enseignant et aussi à l'encouragement que nous recevrons des autorités.

Comme tous les professeurs nommés par l'honorable ministre comprennent bien leur mission, il est à présumer que notre École vétérinaire connaîtra une ère de progrès sans précédent.

Nous savons tous que l'honorable ministre de l'Agriculture est un homme qui regarde vers l'avenir, et nous sommes convaincus qu'il approuvera la création immédiate d'un laboratoire de recherches et de diagnostic à l'École vétérinaire, laboratoires qui existent dans toutes les écoles vétérinaires américaines et européennes. Nul ne peut contester qu'un tel laboratoire rendrait des services inappréciables aux cultivateurs, aux éleveurs, aux vétérinaires, aux étudiants ainsi qu'aux autorités du ministère de l'Agriculture, en coopérant étroitement avec ces autorités dans le contrôle de certaines maladies qui exercent beaucoup de ravages dans notre province. »

« Je tiens à avertir tous mes collègues du corps professoral de ne pas se faire d'illusions en pensant que le plus gros de la besogne est fini, loin de là, car nous aurons des années laborieuses à traverser, des sacrifices à faire. Il nous faudra surveiller la construction et l'aménagement des édifices permanents, compléter les règlements organiques de l'École, organiser les laboratoires, la bibliothèque, le musée, améliorer les programmes des cours, organiser les loisirs des étudiants, les cliniques de l'École, etc. Nous devons aussi organiser notre enseignement de manière à satisfaire aux exigences de l'association médicale vétérinaire américaine. Les autorités de l'École auront aussi à faire face à la critique, aux défaitistes. N'oublions pas qu'il faudra être armé de courage et de patience. »

